

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00893

Numéro SIREN : 887 381 069

Nom ou dénomination : SECUREX MEDICAL SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2021 sous le numéro de dépôt 3957

SECUREX MEDICAL SERVICES

S.A.S au capital de 45.000 €

Siège: Lille (Nord)

20 rue des Vicaires

887.381.069 RCS LILLE

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE DE LA COLLECTIVITÉ DES ASSOCIÉS
DU 17 DECEMBRE 2020

Le 17 décembre 2020 s'est tenue une assemblée de la Collectivité des associés.

L'assemblée de la collectivité des associés est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Rik VAN QUICKENBORNE, Président.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée la Collectivité des associés :

- la liste des présences à la collectivité des associés;
- la liste des actionnaires;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée de la collectivité des associés.

En suite de quoi, il déclare:

- que les actionnaires n'ont pas demandé à bénéficier des dispositions de l'article 138 du décret du 23 mars 1967 afférent à l'envoi des documents stipulés audit article;
- que le texte des résolutions, tous les documents et pièces prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition des actionnaires pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

La Collectivité des associés prend acte de cette déclaration dont elle reconnaît la sincérité.

Monsieur Van Quickenborne rappelle que la Collectivité des associés est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination du Président,
- Pouvoir pour les formalités.

Tous les membres de la Collectivité des associés étant présents ou représentés, il n'est pas nécessaire de vérifier la conformité aux prescriptions légales en ce qui concerne les convocations pour la présente Assemblée.

La discussion est alors déclarée ouverte.

Après un échange de vue et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur VAN QUICKENBORNE à effet au 31.12.2020 et, conformément à l'article 15 des statuts, et nomme en qualité de Président de la société à partir du 01.01.2021 et pour une durée illimitée :

- Monsieur Guy SAVOIR
Né à AUDERGHEM le 26/11/1956, domicilié Patrijzenstraat 13 à 3078 EVERBERG

L'assemblée générale constate que Monsieur Guy SAVOIR a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires pour leur exercice.

L'Assemblée générale rappelle que le Président est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs expressément dévolus par les dispositions légales et les statuts.

Le Président ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions, et ne pourra prétendre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.

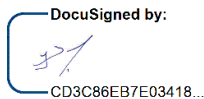
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

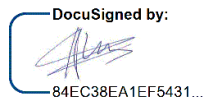
La Collectivité des associés confère pouvoir au porteur des copies présentes à l'effet de réaliser toutes formalités légales consécutives à cette nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien à délibérer et personne ne demandant plus la parole, le présent procès- verbal est signé par le Directeur Général et le Président après lecture et la séance est levée à 15.00 heures.

DocuSigned by:

CD3C86EB7E03418...

Filip BAPTIST
Directeur Général

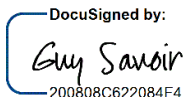
DocuSigned by:

84EC38EA1EF5431...

Rik VAN QUICKENBORNE
Président

Guy SAVOIR

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Bon pour acceptation des fonctions de Président.

DocuSigned by:

200808C622084F4...